
**Arrêté ministériel portant retrait de l'agrément de
l'A.S.B.L. «Autrement bis», Chaussée de Waterloo 41, à 1060
Bruxelles en tant que service d'aide sociale aux
justiciables de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles I**

A.M. 16-01-2017

M.B. 10-04-2017

Par arrêté ministériel du 16 janvier 2017, l'agrément, en tant que service d'aide sociale aux justiciables de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles I, est retiré à l'A.S.B.L. «Autrement bis», Chaussée de Waterloo 41, à 1060 Bruxelles à la date du 31 décembre 2016.